

Compte-rendu sur :

La consultation citoyenne en agriculture urbaine section de l'Ouest

Municipalités représentées : ST-ULRIC, BAIE-DES-SABLES,
SAINT-RENÉ-DE-MATANE, SAINTE-PAULE ET SAINT-LÉANDRE

Quand : 9 FÉVRIER 2021

Par : Véronique Gagné, chargée de projet en agriculture
urbaine, pour la MRC de La Matanie



Table des matières

À prendre en compte.....	3
Défis :	3
Plan de communication :	3
INTRODUCTION	4
PARTICIPATION:.....	4
DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION CITOYENNE.....	4
PRÉSENTATION DES DONNÉES COLLECTÉES.....	5
Atelier raconte-nous ta Matanie : les coups de cœur	5
a) ACCÈS À LA NOURRITURE	5
b) PRODUCTION et TRANSFORMATION D'ALIMENTS.....	6
c) RÉGLEMENTATION ADAPTÉE À L'AU.....	6
d) ÉDUCATION ET SENSIBILISATION.....	7
e) SANTÉ.....	8
f) STRATÉGIE DE VISIBILITÉ ET ÉCONOMIQUE	8
g) VIE CULTURELLE ET AU.....	8
PRÉSENTATION DES FORCES-OPPORTUNITÉS ET FAIBLESSES-MENACES RESSORTIES EN LIEN AVEC CES IDÉES.....	8
FORCE (à l'interne).....	8
FAIBLESSE (à l'interne).....	8
OPPORTUNITÉ (provenant de l'externe).....	9
MENACE (provenant de l'externe).....	9
Autres points VARIA soulevés :	9
PRIORISATION DES PROPOSITIONS D' ACTIONS.....	9
REMERCIEMENTS	10

À prendre en compte :

Défis :

Dans le cadre de l'élaboration du premier Plan d'action en agriculture urbaine (PAU) de La Matanie, le comité de travail « Team de Feu » a organisé des consultations citoyennes en deux parties. La première s'est déroulée en ligne, via l'application Zoom. La deuxième partie se déroulera via la plateforme de consultation, qui sera mise en ligne le 22 février, afin que le plus grand nombre puisse s'exprimer.

Les défis rencontrés pour réaliser ces consultations :

- 1- Le contexte sanitaire engendre des difficultés notables. Entre autres, cela limite énormément la divulgation de l'information et la mobilisation par le bouche-à-oreille.
- 2- La littératie numérique. En effet, l'utilisation du matériel informatique et des outils numériques n'est pas aisée pour tous. L'importance de la participation citoyenne en a probablement été affectée.

Le rapport ci-dessous ne comprend que les résultats de la première partie de la consultation citoyenne en agriculture urbaine pour les municipalités de l'Ouest. Cette consultation s'est déroulée le 9 février 2021 et comprenait les municipalités de l'Ouest. À prendre note que nous avons pris la décision de regrouper les municipalités suivant le peu d'inscriptions dans certaines municipalités. À la suite de cette modification, les municipalités concernées ont été averties, le formulaire d'inscription en ligne a été modifié et les personnes déjà inscrites à d'autres dates ont été toutes appelées.

Plan de communication :

L'information, en lien avec ces consultations, a été partagée sur les réseaux sociaux, dans les journaux municipaux, à la radio (Radio-Canada, Plaisir 105.3 et O95.3), à la télévision communautaire et dans les journaux locaux. Les municipalités ont également été sollicitées à partager l'information. Des capsules vidéos et de nombreuses publications ont été diffusées sur [la page Facebook Environnement Matanie](#) et partagées auprès de plusieurs autres pages locales. Des appels ont également été faits à des personnes clés. Le but : s'assurer que le plus grand nombre ait eu connaissance de l'information, pour qu'ils puissent saisir la chance de s'exprimer et de prendre part au projet. Le souhait était d'avoir une part représentative de la population.

INTRODUCTION

Lors de cette de consultation, nous avons pour but de mieux connaître les attentes des citoyens en lien avec l'agriculture urbaine. Plus précisément, les objectifs de cette consultation étaient de :

- 1) briser l'isolement et rencontrer du monde;
- 2) comprendre ce que les citoyens souhaitent voir naître, ou être soutenu, comme projets en agriculture urbaine sur leur territoire, que ce soit dans leur municipalité ou ailleurs dans La Matanie;
- 3) identifier des pistes d'actions à travers les idées soulevées;
- 4) identifier les forces, les opportunités, les faiblesses et les menaces en lien avec ces pistes d'actions soulevées par les citoyens;
- 5) avoir du plaisir dans la rigueur;

Pour ce faire, la formule par thématique, abordant les cinq axes du système agroalimentaire pour une MRC nourricière, a été retenue par le comité « Team de feu ». Ces cinq axes étaient : production, transformation, distribution, consommation, gestion des matières organiques. Les ateliers ont permis à tous et à toutes de soulever un foisonnement d'idées prometteuses, ainsi que d'identifier les forces-opportunités, et faiblesses-menaces de ces idées.

Ce document présente donc les résultats de cette première partie. Il sert de point de départ pour l'élaboration du PAU, en permettant d'identifier ce que la population souhaite pour l'avenir.

PARTICIPATION:

Nombre d'animatrices : 3

Nombre de participants inscrits : 32

Nombre de participants : 21

À prendre note qu'un problème technique s'est passé sur le zoom du mardi. Ce qui a pu influencer à la baisse le nombre de participants réel versus le nombre d'inscrits. Nous avons eu connaissance de ce problème au début de la rencontre, alors que deux participants ont appelé en mentionnant être incapables de se connecter.

DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION CITOYENNE

18h40 : accueil des citoyens qui utilisent zoom pour la première fois et initiation à l'application.

19h00 : présentation des objectifs de la rencontre et de l'ordre du jour.

19h05 : tour de table pour se présenter.

19h30 : mise à niveau sur le PAU, l'ébauche de définition de l'agriculture urbaine en Matanie et les 5 axes.

19h45 : atelier « Raconte-nous ta Matanie de rêve »

20h20 : atelier « le rêve dans le tordeur de la réalité »

20h45 : tour d'horizon.

21h55 : la suite des choses

21h00 : byebye collectif sur zoom

PRÉSENTATION DES DONNÉES COLLECTÉES

Atelier raconte-nous ta Matanie : les coups de cœur

Les idées sont classées selon les thèmes suivants:

a) ACCÈS À LA NOURRITURE

b) PRODUCTION et TRANSFORMATION D'ALIMENTS

c) RÉGLEMENTATION ADAPTÉE À L'AGRICULTURE URBAINE (AU)

d) ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

e) SANTÉ

f) STRATÉGIE DE VISIBILITÉ et ÉCONOMIQUE

g) VIE CULTURELLE ET AU

a) ACCÈS À LA NOURRITURE

-Augmenter l'offre de mise en marché locale (augmentation du nombre de produits et donc du nombre de producteurs).

- Développer un marché mobile – Caravane circulant d'un village à l'autre et mettant en valeur les produits locaux et régionaux.

-Augmenter le nombre d'arbres et d'arbustes fruitiers dans les lieux publics.

-Offrir des armoires ou des frigos pour la nourriture à partager et les surplus de jardins dans chacune des municipalités.

- Augmenter le nombre de points de chute pour la distribution des produits locaux ou régionaux dans les commerces des communautés rurales.
- Ententes avec les commerces et les producteurs pour assurer une stabilité de la distribution des produits locaux à l'année. On note qu'habituellement, les commerces acceptant les produits locaux les mettent bien en valeur.
- Favoriser l'autonomie alimentaire par tous les moyens possible.

b) PRODUCTION et TRANSFORMATION D'ALIMENTS

- Produire des aliments dans des lieux spécifiques permettant de les revaloriser : ex dans une église.
- Offrir une serre citoyenne aux jardins communautaires pour permettre de démarrer leurs semis et produire leurs transplants.
- Augmenter le nombre d'arbres et d'arbustes fruitiers dans les jardins communautaires.
- Augmenter le nombre de jardins communautaires et collectifs et/ou la superficie par jardin.
- Avoir une forêt nourricière en Matanie.
- Avoir des parcelles individuelles plus grandes dans les jardins communautaires, afin d'augmenter l'efficacité temps/m2 et ainsi augmenter le potentiel de productivité.
- Installer des infrastructures collectives permettant de favoriser l'autonomie alimentaire.
- Revoir l'intérêt de la population pour la mise en place de jardins communautaires dans les municipalités où n'y en a pas.

c) RÉGLEMENTATION ADAPTÉE À L'AU

- Vulgarisation de la réglementation pour faciliter la compréhension de ce que le citoyen a le droit ou pas de faire (EX: a-t-il le droit de planter en bordure du fleuve) ?
- Adapter la réglementation pour permettre aux jardins communautaires de vendre légalement leurs surplus. Cela leur permettrait d'acquérir une part d'autonomie alimentaire.
- Essayer d'apporter une modification à la réglementation de la CPTAQ pour permettre à plus d'aspirants agriculteurs d'avoir accès à des petits lots correspondant à leurs besoins.

- Adapter le zonage agricole pour les petites fermes.
- Adapter la réglementation pour légaliser la vente des légumes des particuliers sur leur terrain.
- Adapter la réglementation pour favoriser le développement des initiatives citoyennes en agriculture urbaine (poules et serres)
- Adapter la réglementation pour permettre aux citoyens d'avoir un poulailler collectif.

d) ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

- Faire un inventaire des plantes indigènes comestibles du territoire.
- Sensibilisation pour améliorer les saines habitudes de vie autour de l'alimentaire.
- Ajouter des outils et des équipements spécialisés en agriculture (ex: système hydroponique), dans les écoles, et un accompagnement au besoin, pour que les professeurs puissent concevoir des ateliers en lien avec l'autonomie alimentaire.
- Éducation et formation dans le milieu scolaire (étapes de la production agroalimentaire) : préparer les semences, procéder à la mise en terre au jardin communautaire ou au service de garde, transformer les produits à la période des récoltes.
- Outiller et accompagner des groupes de citoyens voulant faire de l'élevage collectif (ex: poulailler collectif).
- Initier les enfants et les familles aux corvées liées à l'élevage en les faisant participer aux corvées.
- Atelier de formation en milieu scolaire pour la gestion des matières organiques.
- Éduquer, sensibiliser et outiller les citoyens pour faire de l'agriculture urbaine afin qu'ils puissent vivre une réussite et y prendre goût.
- Créer une bibliothèque du savoir des citoyens pour favoriser le partage des connaissances.
- Éduquer le citoyen sur comment s'occuper de ses poules pondeuses de façon éthique et productive.
- Avoir une ressource permettant d'offrir des services-conseils pour les jardiniers. Conseils sur les arbres fruitiers, sur la taille, les cultivars ancestraux et les techniques de jardinage.
- Informers les citoyens sur les critères de sélection des arbres adaptés au climat d'ici.
- Avoir un système de compostage local, durable et intelligent.
- Démystifier le vermicompostage

-Promouvoir la mise en place d'aménagements comestibles : arbres et arbustes fruitiers à partager, fleurs comestibles.

e) SANTÉ

f) STRATÉGIE DE VISIBILITÉ ET ÉCONOMIQUE

G) VIE CULTURELLE ET AU

-Favoriser le partage entre les municipalités, les jardins communautaires et privés pour éviter le travail en silo, par le biais d'activités rassembleuses.

-Développer des groupes de transformation alimentaire pour apprendre à faire des conserves avec les surplus des jardins et pour sociabiliser avec les citoyens de son village ayant une passion commune.

- Faire un concours du plus beau jardin entre les citoyens ; le gagnant reçoit une boîte cadeau de produits locaux des producteurs.

PRÉSENTATION DES FORCES-OPPORTUNITÉS ET FAIBLESSES-MENACES RESSORTIES EN LIEN AVEC CES IDÉES

FORCE (à l'interne)	FAIBLESSE (à l'interne)
Jardin déjà bien établi (St-Ulric) servant de modèle.	Manque d'expertise pour accompagner les citoyens dans les jardins
Grande mobilisation des personnes âgées	Difficulté à avoir des mobilisations citoyennes
Il y a déjà des projets dans certaines écoles qui sont en train de naître.	Pandémie qui empêche au transfert de l'information
Il y a des beaux jardins chez les particuliers	Faiblesse au niveau de la communication et de la circulation de l'information
Motivation du comité de la qualité de vie qui veut changer la réglementation autour des poules	Pas de place pour entreposer les poules durant l'hiver
Présence d'écoles sur le territoire	Climat
	Réglementation limitative

<p>Plusieurs organismes communautaires et plusieurs entreprises à approcher.</p> <p>Il y a plusieurs espaces publics et privés non utilisés pouvant être revalorisés dans un projet en AU.</p> <p>Les aînés sont des bibliothèques de savoir</p> <p>Les citoyens de St-Ulric veulent s’impliquer!</p> <p>Les jardins communautaires permettent aux aînés de rester actifs.</p> <p>Ouverture des élus – étude de projets, démarchage, recherche, acceptation (ou non)</p> <p>Milieu attractif à St-Ulric (55 maisons vendues en 2021).</p>	<p>Méconnaissance des financements disponibles</p>
<p>OPPORTUNITÉ (provenant de l’externe)</p> <p>La pandémie sensibilise les gens sur l’autonomie alimentaire. -Timing intéressant avant les nouvelles élections</p> <p>-Il y a actuellement plusieurs financements disponibles en lien avec les projets en lien avec l’autonomie alimentaire.</p>	<p>MENACE (provenant de l’externe)</p> <p>Équipement spécialisé dispendieux</p> <p>Contrainte sanitaire</p> <p>Zonage agricole avec la CPTAQ</p>

Autres points VARIA soulevés :

PRIORISATION DES PROPOSITIONS D’ACTIONS

La priorisation des actions sera déterminée lors la deuxième partie des consultations citoyennes, via la plateforme mise en ligne le 23 février.

Pour suivre les informations à ce sujet, vous pouvez consulter la page Facebook Environnement Matanie :

<https://www.facebook.com/environnementmatanie.mrcdelamatanie/>

REMERCIEMENTS

Un grand merci à toutes ces personnes qui, malgré le contexte et l'utilisation de Zoom, ont pris le temps de participer et de venir exprimer leurs opinions lors de cette soirée.

Un merci spécial pour le comité « Team de Feu » qui a travaillé fort pour organiser et assurer le plan de communication pour ces consultations citoyennes.